

MAIRIE DE GABIAN 023 / 2021

Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - LAVIT F. - SOULIÉ C.

Mesdames DEMARAIS C. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C.

Absente : Madame PAILLÈS S.

Procuration : Monsieur ISARN Pierre à FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

23/2021 - Affectation du résultat de l'exercice 2020 - « PRINCIPAL »

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session sous la présidence de BOUTES Francis - Maire

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître

A - Résultat de l'exercice (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	109 106.82 €
B- Résultat antérieurs reporté Ligne 002 du CA précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	329 690.54 €
C - résultat à affecter = A + B (si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	438 797.61 €
D - Solde d'exécution d'investissement	- 227 674.61 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement F = (d + e)	
Affectation = C	438 797.61 €
Affectation en réserve 1068	- 227 674,61 €
Report en exploitation R002	438 797.61 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

